

Contest escalade de difficulté Roc altitude
Saint Denis les Bourg

Organisation sportive : club Roc altitude

Contest escalade pour les catégories U10 à Vétérans

Compétition ouverte aux licenciés FFME et FFCAM. Pour les autres fédérations, prise d'une licence découverte obligatoire

Tarif : 10€ par compétiteur hors Roc altitude, 5€ par compétiteur Roc Altitude

Mode de compétition :

U10 et U12, en moulinette : 10 voies proposées. Nombre d'essais illimités par voie. Chaque voie vaut un certain nombre de points (voir grille de points le jour de la compétition). Pour gagner les points, la voie doit être intégralement enchaînée et finie : dernière prise tenue et contrôlée à deux mains pour les grimpeurs en moulinette. Une voie est composée de prises d'une même couleur, interdiction d'utiliser des prises d'une autre couleur. Temps maximal par essai : 4 min.

En cas d'ex-aequo à la fin de la compétition pour les 3 premiers compétiteurs de chaque catégorie, le nombre d'essai par voie sera comptabilisé (la personne ayant le moins d'essai par voie sera déclarée gagnante).

U14 à vétérans, en tête : au moins 30 voies seront proposées pour les grimpeurs. Nombre d'essais illimités par voie. Chaque voie vaut un certain nombre de points (voir grille de points le jour de la compétition). Pour gagner les points, la voie doit être intégralement enchaînée et finie : dernière dégaine clippée. Une voie est composée de prises d'une même couleur, interdiction d'utiliser des prises d'une autre couleur. Temps maximal par essai : 4 min.

En cas d'ex-aequo à la fin de la compétition pour les 3 premiers compétiteurs de chaque catégorie, le nombre d'essai par voie sera comptabilisé (la personne ayant le moins d'essai par voie sera déclarée gagnante).

Les règles du jeu 2022-23 (<https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2022/09/Regles-du-jeu-2022-2023-V1.pdf>) seront appliquées durant la compétition, hors mesures indiquées par le président du jury.

Les clubs proposant plus de 3 compétiteurs doivent être en mesure de présenter un juge de voie.

Planning :

Accueil : 11h30 U10 et U12, confirmation des inscriptions

De 12h à 14h00 ou 14h30 : vague 1
U10 et U12 en moulinette

Accueil : 13h30 U14 à vétéran
De 14h00 à 16h30/17h : U14 et U16
De 15h00 à 18h : U18 à vétérans
U14 à vétérans en tête

18h00 : podiums

(les horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction du déroulé de la compétition)

Des compétiteurs désirant grimper en moulinette mais qui sont hors catégorie concernée peuvent tout de même participer à la vague 1 en moulinette mais ne seront pas classés au classement final par catégorie.

Attribution des points : voir tableau des points le jour de la compétition

Assurance : l'assurance en moulinette sera assurée par un adulte désigné par le club organisateur
L'assurance en tête sera assurée par les grimpeurs entre eux. Le juge de voie et le président de jury se réservent le droit d'interdire à un grimpeur d'assurer pour la sécurité du grimpeur.